

COMMUNE D'ESQUELBECQ - 59470

2020 - 07 - 022 - FINANCES - analyse du budget unique 2020

AFF 1122

CONSEIL MUNICIPAL du 9 juillet 2020

RAPPORTEUR : Guy DUBREUCQ

RAPPEL : Le conseil municipal a opté en 2003 pour le vote du budget en 2 phases : le vote du Compte Administratif de l'année antérieure, suivi par le vote d'un budget unique avec incorporation des résultats du compte administratif de l'année antérieure. La procédure classique, vote du budget primitif suivi en fin d'année du vote du budget supplémentaire, a été abandonnée au profit d'un BUDGET UNIQUE. Le budget unique contient les propositions nouvelles pour l'exercice en cours, l'inscription des 'Restes à Réaliser' et la reprise des résultats de l'exercice antérieur votés au Compte Administratif le 4 mars 2020.

Opérations d'ordre : ce sont des mouvements de section à section (du fonctionnement vers l'investissement et inversement). Ce sont par exemple les amortissements (1), le virement du solde des recettes de fonctionnement vers l'investissement, permettant de couvrir le déficit d'investissement (2). Ces mouvements constituent la part d'autofinancement qu'il est possible de dégager pour pouvoir d'une part rembourser le capital annuel des emprunts contractés, et d'autre part réinvestir dans des projets touchant le patrimoine communal (gros travaux, acquisition de matériel à amortir sur plusieurs années).

(1) **les amortissements** consistent, après acquisition d'un bien matériel à amortir ce bien sur plusieurs années afin de constituer une provision nouvelle pour une future acquisition (par exemple un véhicule, des chaises, une armoire) ; les immeubles ne sont pas amortis dans les communes.

(2) **en fin d'exercice** la section de fonctionnement doit présenter un excédent de recettes. La section d'investissement qui, dans la très grande majorité des cas, présente un déficit en général au moins égal au remboursement du capital des emprunts, doit être équilibrée par un apport des recettes de fonctionnement.

Dépenses et recettes s'équilibrent à 3 101 687,57 € avec reprise des résultats de N -1, se répartissant ainsi :

1 979 653,76 € en fonctionnement et 1 122 033,81 € en investissement.

COMMENTAIRES des principaux postes

TOTAL fonctionnement DEPENSES	=	1 979 653,76 €
chapitre 011 charges générales =		479 760

A			
NOTER			
60612	65 000	energie électricité	hausse du à un arriéré de factures
60623	43 000	Alimentation cantine	
60628	14 500	fournitures pour entretien	travaux d'entretien réalisés par services techniques
60631	4 000	produits entretien ménager	hausse lié à la crise sanitaire
60632	7 000	petit matériel	pour réparations diverses
60636	1 000	Vêtements de travail	
6064	4 000	fournit. Bureau : papier & matériel	dont flyers, petit esquelbecquois...
6065	5 500	livres, abonnements médiath.	2154 habitants x 2 € + abonnements
6067	6 060	Fournitures scolaires (30€ x 192)	dont 300 € frais de bureau direction
6068	15 000	petites fournitures	dont Accueil Collectif de Mineurs, Maison du Westhoek
6122	9 000	crédit bail informatique NFI	(5 ordinateurs + logiciels) et sauvegarde
6135	2 000	Locations mobilières	location outils
61521	10 000	entretien différents terrains , élagage	
			ces travaux d'entretiens réalisés par des entreprises peuvent bénéficier du remboursement de TVA. Il s'agit de travaux au restaurant La Régalade par exemple et d'autres réparations sur des batiments communaux
615221	20 000	entretien Batiments communaux	
615231	10 000	entretiens voiries	Abattage d'arbres le long de voiries
61558	25 000	entretiens de biens mobiliers	dont entretien de l'orgue (relevage positif)
6156	60 000	Maintenance	copieurs mairie, Maison du Westhoek, ascenseur, médiathèque, fontaine à eau cantine, cloches, chauffage école...

616	11 600	Primes d'assurances	
6182	1 000	documentation des services	(élections, état civil)
6184	3 000	formations du personnel	dont ACM : BAFA: Isoline Colombier, Martin Bourgribia, Anais Hugoo, Juliette STAIB
6188	15 000	Autres frais divers	ACM : intervenants et entrées diverses et entrées piscine
6226	7 500	Honoraires	frais de géomètre et service juridiques
6231	4 000	Annonces et insertions	dont annonces radio et marchés publics
6232	30 000	Fêtes et cérémonies	dont MW (SACEM, cinéligue, spectacle, expo été, semaine au fil Yser, marché de Noël, brocante...)
6247	8 000	Transports collectifs	Accueil Collectif de Mineurs et piscine
6256	3 000	missions, déplacem. du personnel	
6257	5 000	Réceptions	dont vernissage à la MW + inaugurations + cérémonies 1er mai, cérémonies patriotiques
6261-2	18 000	affranchissement et télécom	hausse des tarifs timbres et téléphonie
627-281	2 000	Services bancaires et cotis. Diverses	dont ANCV, cotis ass. Maires du Nord et agence i nord
6288	5 000	autres participations	AIPI : brigade verte
63512	6 000	Taxes foncières	
		chapitre 012 - charges de personnel =	693 750,00
6331-6	6 750	Cotisations organismes sociaux	adhésion centre de gestion et CNFPT
64111	350 000	personnel titulaire	quelques salariés titularisés
64131	120 000	Personnel non titulaire	dont animateurs des ACM avec 2 semaines à l'automne
64168	20 000	Autres emplois d'insertion	1 Contrat PEC
6451-3-4	155 000	URSSAF., RETRAITE, POLE EMPLOI	
6455	13 000	cotis. Assurance du personnel	SMACL
6456-8	5 000	versement organismes sociaux	supplément familial de traitement et PLURELIA
6475-88	1 000	Médecine du travail, pharmacie, autres	
		Chapitre 65 - autres charges =	198 022,00
6531	53 000	Indemnités des élus	
6532-3-4-	3 300	Frais, formations, cotisations des élus	
6553	75 222	S.D.I.S. cotisation service incendie	
65736	5 000	C.C.A.S.	
6574	61 000	Subventions aux associations	voir tableau joint
		Chapitre 66 - charges financières =	26 000,00
66111	24 500	Intérêts des emprunts	
6615 à 66	1 500	intérêts des LT et autres charges	provisions
		Chapitre 67- charges exceptionnelles =	120,00
6713	120	Secours et dots	
		Opérations d'ordre et dépenses imprévues =	582 002,00
68	44 000	amortissements du matériel	même somme au compte 28188 Recettes d'investissement
O22	38 002	dépenses imprévues fonctionnement	
O23	500 000	virement vers l'investissement	équilibre le budget et doit au moins être égal au remboursement du capital des emprunts (C/164 Dépenses d'Investissement)

TOTAL fonctionnement RECETTES = 1 979 653, 76 €**Chapitre 013 - atténuation de charges de personnel = 30 000** rembt Contrat aidé et mise a dispo personnel OTI**Chapitre 70 - produits des services = 87 400**

70311/2	3 000	concessions cimetièrè	
70323	3 000	occupation du domaine public	ENEDIS ORANGE GRDF
7062	3 000	services culturels	Maison du Westhoek et médiathèque
70632	20 000	services de loisirs	Accueil Collectif de Mineurs : annulation du centre de printemps et diminution des inscriptions cet été
70688	6 000	services sociaux autres	location tables, chaises, emplacements marché noel et brocante...
7067	50 000	services scolaires	encaissements cantine + périscolaire prévisions en baisse

Chapitre 73 - impôts et taxes = 1 041 404

73111	826 950	contributions directes	sans changement des taux
73211	63 226	compensation T. Professionnelle	versés par la CCHF
73221	13 591	FNGIR compensation d'Etat	
7351	42 000	taxe sur l'électricité	versé par SIECF
7388	6 100	autres	taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles

Chapitre 74 - dotations = 355 808, 50

7411	192 884	dotations forfaitaire	
74121	38 971	dotations de solidarité rurale	
74121-7	29 162	dotations nationale de péréquation	
7478	60 000	CAF et MSA	ACM et Périscolaire dont dossiers spécifiques
74833-4-5-8	34 537	compensation TP,TF, TH Etat	

Chapitre 75 - autres produits de gestion = 42 000

752-8	42 000	loyers et charges des immeubles	loyers et locations (baux commerciaux sur budget annexe)
-------	--------	---------------------------------	--

excédent N-1 reporté = 423 041, 26**TOTAL Investissement DEPENSES = 1 122 033, 81 €****Chapitre 20 - immobilisation incorporelles = 7 600**

2031	7 600	immobilisations	frais d'études communication (dont 6600 de restes à réaliser)
------	-------	-----------------	---

Chapitre 21 - immobilisation corporelles = 545 000

2111	0	terrains nus	
2112	6 500	terrains de voirie	terrain parking de la gare
2115	150 000	terrains bâtis	maison communale d'animation dans le béguinage
2116	80 000	cimetière	reprise concessions et création d'un ossuaire
2121	1 000	plantations d'arbres	poursuite des plantations d'arbres de hautes tiges
2128	1 500	agencements et aménagements	frais de géomètre pour emprise publique
21 312	13 000	batiments scolaires	clotures rue de Bergues
21318	90 000	autres bâtiments publics	nouvel éclairage à l'église et salle des sports, sanitaires aux services techniques et provisions
2132	21 000	immeubles de rapport	travaux d'assainissement au presbytère, bac dégraisseur au restaurant la Régalade et changements de fenêtres
2135	183 500	installations générales	dont plateau multisports (restes à réaliser), nouvelle chaudière à la Maison du Westhoek et provisions
2152	40 000	installation de voiries	feux comportementaux rue de la gare
21561	63 000	matériel roulant	Nouveau fourgon et nouveau tracteur
21568/78	1 500	matériel et outillage	outillage, signalétique
2183	15 000	matériel bureau informatique	dont équipement TBI école maternelle

2184	2 000	mobilier	provisions
2188	20 000	matériel divers	instruments de musique, équipements, matériel technique
emprunts et dettes =			145 800
1641	144300	remboursement du capital des emprunts	
dépenses imprévues =			23 572
Chapitre 27 - avances =			146 375,58 €
27638	108 749,74	ZAC	avance au budget annexe
Chapitre 001 - incorporation du déficit N-1 =			143 312,03
TOTAL Investissements RECETTES =			1 122 033,81
chapitre 024 - produits de cession = 50 000			Vente terrain Flandre Opale Habitat
Chapitre 10 - fonds divers = 366 851,03			€
10222	38 939	FCTVA	Remboursement de la TVA sur l'investissement
1068	297 912,03	excédent de fonctionnement	
10226	30 000	Taxe d'aménagement	
Chapitre 13 - subventions =			98 893
1321-261	23 982	ETAT DETR	cimetière
1323	50 000	Département	Cimetière et Plateau multisports
2326	5 000	MSA	projet AMIE
1332	20 000	Amendes de police	feux comportementaux rue de la gare
Ammortissements - opération d'ordre			
44 000		amortissement de matériel	
Chapitre 021 - virement de la section de fonct. =			500 000,00
chapitre 027 - autres immobilisations			
27638	60 000	reversement de l'avance du budget développement économique	

Après délibération, le budget Unique 2020 est voté par 19 voix POUR

rendu exécutoire du fait de la publication en mairie
le 10/07/2020 et de la transmission
sous "actes" le 10/07/2020 en sous préfecture

Le Maire

Adopté. Pour extrait conforme
Le Maire, Didier ROUSSEL



libellé	2019	2020	observations
visite expo temporaire tarif unique	2,00	2,00	tarif unique (gratuit pour les moins de 3 ans)
Tickets gratuits aux lauréats des concours organisés par la commune			
médiathèque			
esquelbecquois : forfait familial annuel	15,00	15,00	délib du 14/04/2016 - aff. 900 applicable au 18/04/2016
" individuel	8,00	8,00	
communes extérieures : forfait familial / an	20,00	20,00	
" individuel	10,50	10,50	
renouvellement carte membre	1,00	1,00	
forfait vacance / semaine / famille	3,00	3,00	
consultation internet l'heure	2,00	2,00	
" la 1/2 heure	1,00	1,00	
vente d'ouvrages à la brocante, le kg	2,00	2,00	
JEUNESSE			
ACM hiver	voir	voir	délib du 19/02/2018 - aff. 984
ACM printemps	annexes	annexes	
cours natation / enfant - toutes les séances			
ACM été			
ACM automne			
casquette ACM		5,00	
restaurant scolaire - tarifs des repas			
participation familiale - enfant inscrit	2,85	2,85	AFF 1019 tarif impôt N-1 déposée à l'inscription
" " enfant non inscrit	3,10	3,10	
enfant présent sans repas fourni	1,00	1,00	
repas adulte (tarif des impôts N-1)	4,80	4,85	
CAUTION par enfant :	50,00	50,00	
garderie périscolaire et peri centre			
CAUTION par enfant :	100,00	100,00	déposée à l'inscription
participation familiale - enfant inscrit	annexes	annexes	
FETES ET MANIFESTATIONS			
brocante	3€/6 €/10€/15 €	3€/6 €/10€/15 €	delib du 12/4/2017
marché de Noel	20 €/40€	25 €/50€	
droit de place (vente au déballage) 1/2 journée	30,00	30,00	delib du 14/04/2016
" cirque/ manège	30,00	30,00	applicable au 01/05/2016
" friterie	60€/mois + électri	60€/mois + électri	décompte et facturation délib 19/12/2012
" pizzeria	15,00/mois	15,00/mois	
repas adulte	16,00	16,00	
repas enfant	6,00	6,00	
sandwich	1,50	3,50	
croque monsieur	2,00	2,00	
boisson (bouteille)	6,00	6,00	
bière (bouteille)	5,00	5,00	
boisson 1,5 l non alcoolisée	4,00	4,00	
boisson alcoolisée (verre)	3,50	3,50	
bière à la chope	2,00	2,00	
eau 1,5 l	2,00	2,00	
boisson 25 cl	2,00	2,00	
boisson au verre	2,00	2,00	
café	1,00	1,00	
champagne	25,00	25,00	
frites saucisse	3,50	3,50	

libellé	2019	2020	observations
location du matériel - caution 70 €			
table / jour	2,50	2,50	
chaise / par 5 et par jour	2,00	2,00	
<u>coût du matériel cassé ou non restitué</u>			
table	120,00	120,00	
chaise	40,00	40,00	
assiette blanche/tasse/sous tasse/	3,30	3,30	
assiette couleur	4,50	4,50	
couvert	1,10	1,10	
saladier / plat	8,00	8,00	
verre	1,50	1,50	
tonnelle 3m x 3m / week end + caution 400 €	30,00	30,00	caution plafonnée à 1000
tonnelle 3m x 4,5m / week end + caution 400€	40,00	40,00	€
lots attribués			
maisons fleuries, du 1er au 4ème prix	40 - 30 - 20 - 10	40 - 30 - 20 - 10	
illuminations pour les 3 ou 4 premiers	panier garni	panier garni	
SERVICES ADMINISTRATIFS			
photocopies et télécopies			
photocopie N/B A4 recto	0,15	0,15	
photocopie N/B A4 recto verso	0,25	0,25	
photocopie N/B A3 recto	0,30	0,30	
photocopie N/B A3 recto verso	0,50	0,50	
photocopie couleur A4	1,00	1,00	
photocopie couleur A3	2,00	2,00	
" " 1/2 A4 papier photo	1,00	1,00	
" " A4 papier photo	2,00	2,00	
télécopie : la page en France	0,15	0,15	
" " à l'étranger	0,50	0,50	
CIMETIERE			
concession cinquantenaire pour 1m x 2,25m	600,00	600,00	délib 991 du 19/02/2018
concession trentenaire pour 1m x 2,25m	300,00	300,00	
concession COLUMBARIUM 15 ans la case	450,00	450,00	
" " 30 ans "	750,00	750,00	
" " 50 ans "	1 200,00	1 200,00	
jardin du souvenir	120,00	120,00	
concession caverne 1, 50 m2 cinquantenaire	450,00	450,00	
concession caverne 1, 50 m2 trentenaire	300,00	300,00	
TAXES			
sur la publicité (taux maximal légal)			
" non numérique	15,00/m ² /face/an	15,00/m ² /face/an	
" numérique	45,00/m ² /face/an	45,00/m ² /face/an	
DIVERS			
jeton borne camping :			
1 heure d'électricité	3,00	3,00	AFF 774
100 litres d'eau	3,00	3,00	
lot de 2 rouleaux de sacs poubelle (dejections canines)		1,00	

1) CANTINE

CAUTION + RIB, afin d'éviter tout impayé la caution est fixée à **50 €** par enfant. Déposée lors de l'inscription, cette caution sera restituée aux familles en fin d'année scolaire après solde de tout compte. En cas d'impayé elle sera encaissée et le trop perçu éventuel restitué par virement sur le compte figurant sur le RIB.

PRIX du REPAS : **2,85 €** pour les enfants inscrits ; **3,10 €** pour les occasionnels et au tarif des impôts N-1 pour les adultes (**4,85 €** en 2019)

2) PERI SCOLAIRECAUTION fixée à **100 €** par enfant

QF	Participation demi-journée				Moins d'une $\frac{1}{2}$ heure	
	Matin (7h20 à 8h50) soit 1 h $\frac{1}{2}$		Soir (16h30 à 18h30) soit 2 h		$\frac{1}{2}$ heure	
	Tarif	Soit à l'h	Tarif	Soit à l'h	Tarif	Soit à l'h
< à 370	0.37 €	0.25 €	0.50 €	0.25 €	0.12 €	0.24 €
370 à 499	0.67 €	0.45 €	0.90 €	0.45 €	0.22 €	0.44 €
500 à 600	0.90 €	0.60 €	1.20 €	0.60 €	0.30 €	0.60 €
601 à 750	2.15 €	1.43 €	2.15 €	1.07 €	1.10 €	2.20 €
751 à 1000	2.20 €	1.47 €	2.20 €	1.10 €	1.10 €	2.20 €
1001 à 1250	2.25 €	1.50 €	2.25 €	1.13 €	1.10 €	2.20 €
Plus de 1251	2.30 €	1.53 €	2.30 €	1.15 €	1.10 €	2.20 €

4) ACM

QF	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines	5 semaines	6 semaines
Moins de 370	7.50 €	15.00 €	22.50 €	30.00 €	37.50 €	45.00 €
370 à 499	13.50 €	27.00 €	40.50 €	50.00 €	57.00 €	64.00 €
500 à 700	18.00 €	36.00 €	49.00 €	54.00 €	65.00 €	76.00 €
701 à 1000	26.00 €	45.00 €	57.00 €	65.00 €	76.00 €	86.00 €
1001 à 1250	29.00 €	51.00 €	65.00 €	76.00 €	86.00 €	97.00 €
Plus de 1251	32.00 €	56.00 €	72.00 €	86.00 €	97.00 €	108.00 €

caution de 100 € par enfant

5) Péricentre

QF	Tarif par session
Moins de 370	0.50 €
370 à 499	0.90 €
500 à 700	1.20 €
701 à 1000	2.20 €
1001 à 1250	2.25 €
Plus de 1251	2.30 €

7) Camping

1 nuit 9,00 €

2 nuits 18,00 €

3 nuits 27,00 €

4 nuits 36,00 €

caution 36,00 € par enfant

8) Piscine

6 € par séance (l'inscription se fait sur une session complète)